

F0000051 Formation équipements sous pression

Objectifs

Former un technicien de terrain capable d'effectuer :

- Connaître le contexte réglementaire des ESP
- Disposer d'éléments physiques et techniques liés aux ESP
- Connaître les risques associés aux ESP
- Réaliser et analyser la réalisation d'une étanchéité sur un raccordement d'ESP
- Travailler en sécurité, consignation

Personnes concernées :

- Tout technicien chargé d'assurer des travaux, dépannages, interventions ou essais sur des boucles de mesure
- Niveau de formation initiale : Connaissances de base en maintenance industrielle ou bonne expérience pratique professionnelle

Formation ouverte en entrée / sortie permanente





Esprit ESP

Pour la sécurité des travailleurs et le fonctionnement des exploitations, la réglementation impose le contrôle de conformité des équipements sous pression.

Animation

Par des techniciens ayant une pratique régulière et une formation de formateur

Atelier de fabrication

Moyens pédagogiques : méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues

Mise en oeuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités

Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire

Contrôle des connaissances par questionnaire oral et/ou écrit en début et fin de stage.

Document regroupant les divers thèmes, remis à chaque stagiaire

Infos Pratiques

Durée préconisée :

1 jour, comportant une mise en application pratique

Taux de satisfaction :

NC (aucune formation 2020)

Nombre de participants :

6 personnes maximum

Attestation de stage :

À l'issue de l'application pratique, un certificat relatant cette formation sera délivré

Toutes les évaluations clients sont consultables sur nos actualités

Formation dispensée en Français

Formation accessible aux personnes handicapées. Nous consulter pour adapter le parcours.

Tarifs : nous consulter maorifce@aqmo.fr

CONTENU DE LA FORMATION

- Qu'est-ce qu'un ESP ?
- Risques associés aux ESP
- Acteurs du domaine ESP
- Obligations des acteurs
- Obligation des exploitants
- Mesures et sanctions applicables
- Mise en oeuvre par les DREAL
- Questions / réponses